

PROGRAMME DE FORMATION

Vendre ses produits en ligne

OBJECTIFS :	Être capable de gérer au quotidien sa boutique en ligne et de la faire évoluer.
PRE-REQUIS :	
PUBLIC :	Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux - cotisants de solidarité
LIEU :	Chambre d'Agriculture de l'Hérault de montblanc
DATES :	En cours de finalisation.
RESPONSABLE STAGE :	Fabrice GRILLON ☎ 04.67.20.88.57
INTERVENANT :	Fabrice GRILLON – Conseiller agritourisme et promotion à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
MOYENS PEDAGOGIQUES :	Exposé participatif - Diaporama – Fiches de présentation - Démonstration.
DUREE :	14 heures
COUT :	430 € (pris en charge par votre fonds de formation, le FSE et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour les ressortissants VIVEA) Autre public, nous consulter.
ATTESTATION :	Une attestation de stage sera remise aux participants à l'issue de la formation.

1ère JOURNEE – DUREE : 3H30 en salle

9 h – 12 h 30 : Intervenant : Fabrice GRILLON – Conseiller en agritourisme et promotion à la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Tour de table : présentation des stagiaires, de leurs attentes par rapport à la formation.

Présentation du principe de fonctionnement de l'outil.

Visualisation de boutiques en ligne.

Visualisation et explication des données nécessaires à la création d'une boutique.

Présentation détaillés des paramètres :

- ✓ mode de livraison,
- ✓ charte graphique...

Renseignements des paramètres individuels souhaités.

Acquisition du module de paiement en ligne.

Achat en ligne du nom de domaine sur OVH : Online Vitrual Hosting... (Site où l'on peut enregistrer un nom de domaine et assurer sa protection).

Préparation des éléments nécessaires au paramétrage du front office de sa boutique.

2ème JOURNEE – DUREE : 7 H en salle

9 h – 12 h 30 : Intervenant : Fabrice GRILLON – Conseiller en agritourisme et promotion à la Chambre d’agriculture de l’Hérault.

Échanges croisés entre participants sur les contenus précédemment préparés.

Présentation de l’arborescence du back office à partir d’un site tes.

Communication des identifiants à chaque participant.

Navigation sur back office.

Explication de la méthode pour renseigner les champs du front office.

Saisie des textes :

- ✓ CMS : Content Management System (Système de Gestion de Contenu),
- ✓ conditions générales de ventes,
- ✓ mentions légales.

Insertion des photos et logos.

14 h – 17 h 30 : Intervenant : Fabrice GRILLON – Conseiller en agritourisme et promotion à la Chambre d’agriculture de l’Hérault.

Description des étapes et champs à renseigner pour saisir un produit.

Saisie des textes et photos des produits.

Présentation :

- ✓ de la gestion clients,
- ✓ des ventes,
- ✓ du bloc statistique
- ✓ des newsletters.

3ème JOURNEE – DUREE : 3H30 en salle

9 h – 12 h 30 : Intervenant : Fabrice GRILLON – Conseiller en agritourisme et promotion à la Chambre d’agriculture de l’Hérault.

Acquisition d’un produit sur son front office.

Présentation du principe de la gestion d’une commande et de l’édition des bons de livraison et factures.

Gestion de la commande test.

Édition du bon de commande et de la facture.

Préconisation pour faire vivre sa boutique.

Comment être bien référencé ?

Définir une gestion commerciale efficace.

Bilan de la formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à Fabrice GRILLON - Chambre d'agriculture de l'Hérault
Maison des Agriculteurs A - Mas de Saporta CS 10010 - 34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 20. 88. 57 - Fax : 04.67.20.88.95 - grillon@herault.chambagri.fr

Mme, M. _____ Tél _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Date et lieu de naissance _____

Adresse mail : _____

Production principale : _____

Numéro SIRET : _____

Participera à la formation :

« Vendre ses produits en ligne »

Ressortissants VIVEA :

Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial
En cours d'installation (PPP)¹ Cotisant solidaire

Salariés :

Salarié FAFSEA Salarié OPCALIM Autre fonds (à préciser)

Documents obligatoires à joindre :

► **Pour les rattachés VIVEA : Exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux, PPP, et cotisants solidaires**

- **Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux :**
 - La formation sera prise en charge par VIVEA sous réserve d'être à jour de vos cotisations
- **Pour les personnes en cours d'installation :**
 - Une attestation du Point Info installation ou une copie du PPP
- **Pour les cotisants solidaires :**
 - Une attestation d'affiliation émise par la MSA.

► **Pour les salariés :**

• **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**

- Salariés FAFSEA : contacter Christian CHAPSAL 04 99 52 21 21
- Salariés OPCALIM : contacter 04 42 20 93 52



Fait à _____ le _____

Signature

¹ Pour les personnes en projet ou en cours d'installation, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre point info concernant vos démarches.